

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2018

ORGANISMES EXTÉRIEURS AU PARLEMENT - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 12

présenté par
M. Wasserman

ARTICLE 69

À l'alinéa 57, après le mot :

« comprend »,

insérer les mots :

« parmi ses membres ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.